



menace de suppression du rsa

Par **emilies62**, le **25/10/2019** à **00:24**

Madame,Monsieur,

Je touche actuellement le rsa tout en faisant quelques heures de travail.Jusqu'à présent j'étais suivit par shub partenariat. L'entreprise n'existant plus, la caf me demande maintenant d'aller me faire suivre sur calais. Je suis passée cet après midi à la maison du département pour voir si ça ne serait pas possible de me faire suivre par pole emploi. La personne ne l'accueil a appelé cette personne qui n'a pas voulu me recevoir mais lui a fais dire que non et que si je n'y allais pas mon rsa me serai supprimé rapidement. Je ne comprends pas ce choix vu que je ne refuse pas de me faire aider seulement je préfère cet organisme. En plus ça m'evite des frais de transports de train car je n'ai pas de moyen de locomotion et des frais de cantine. La caf a t-elle le droit d'exiger un tel choix? Je vous remercie pour votre aide, emilie

Par **jodelariege**, le **25/10/2019** à **09:30**

bonjour

pole emploi vous accompagne dans vos recherches d'emploi la CAF s'occupe de vos droits sociaux...dont le RSA .. deux services distincts ... donc la CAF a le droit d'exiger que vous rencontriez un conseiller CAF sur Calais